

## CERTIFICAT

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur :

**Règlement numéro 757 décrétant un emprunt de 9 524 247 \$ et une dépense du même montant pour l'acquisition forcée du lot 3 131 045 au cadastre du Québec**

---

Je, soussigné, Luc Drouin, directeur du Service des affaires juridiques et greffier de la Ville de Delson, certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de :

670

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de :

670

Que le nombre de demandes faites est de :

0

Que le règlement numéro 757 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Lecture faite

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Delson, le 26 mai 2026.

---

Luc Drouin  
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier